### LA CONSOMMATION

LES MESURES PROPRES À METTRE FIN AUX BÉNÉFICES EXORBITANTS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre et du ministre des Finances, j'adresserai ma question au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné que d'après le rapport du Conseil économique du Canada qui a été rendu public hier, les profits se sont accrus de 35 p. 100 depuis neuf mois dans le secteur manufacturier...

M. Woolliams: Très bien.

M. Broadbent: En disant «très bien», mon collègue conservateur illustre bien la doctrine de son parti.

M. Woolliams: J'aime les profits, pas vous?

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: J'ai toujours cru que faire des profits créait des emplois.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Étant donné que les profits croissent et que les salaires réels diminuent, ce qui prouve que, ces dernières années, les salaires ont été réglementés mais pas les prix, le ministre pourrait-il nous dire, au nom du gouvernement, quelles mesures il entend prendre pour mettre fin au mercantilisme qui sévit dans notre pays actuellement?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Il est vrai que le rapport que le Centre d'étude sur l'inflation et la productivité a présenté aux premiers ministres indique que les hausses du prix des aliments découlent dans une large mesure de l'augmentation des profits et de l'évolution des salaires. S'il lit le rapport en question, le député constatera sans doute qu'en réalité, les salaires ont sensiblement augmenté et que les restrictions sont tout à fait récentes, mais on n'en impute pas moins les hausses du prix des aliments à ces deux facteurs.

Je tiens toutefois à ajouter que je suis plutôt perplexe, car, dans son rapport de juin dernier, la Commission de lutte contre l'inflation présentait une tout autre analyse. Comme je n'ai reçu ce rapport qu'aujourd'hui, je n'ai pas encore pu l'étudier dans le détail. Je n'en conviens pas moins avec le député que ces allégations sont graves et méritent qu'on s'y arrête. Je vous en ferai rapport une fois que j'en aurai terminé l'étude.

M. Broadbent: Si le ministre lisait attentivement le rapport, il constaterait que les bénéfices «ont augmenté beaucoup plus rapidement que le prix de la main-d'œuvre pendant la même période». J'aimerais souligner à l'intention du ministre les mots «beaucoup plus rapidement». Ma première question ne portait pas sur l'industrie alimentaire en particulier, mais sur l'industrie manufacturière en général. Les profits ont augmenté de 35 p. 100, de 94 p. 100 dans certains secteurs et de plus de 47 p. 100 dans d'autres. J'aimerais répéter ma question de portée générale: Compte tenu du fait que les salaires réels déclinent maintenant au rythme d'environ 2 p. 100 par an, qu'entend faire le gouvernement pour mettre un terme aux bénéfices excessifs qui nuisent au pays et à chaque famille canadienne?

M. Allmand: Je crois qu'il faudra d'abord déterminer précisément s'il y a profits excessifs ou non. Il est vrai que d'après ce rapport, l'augmentation des prix de la nourriture est due en partie à l'augmentation considérable des bénéfices, mais je

## Questions orales

tiens à comparer les travaux des auteurs de ce rapport à ceux de la Commission de lutte contre l'inflation afin de trouver la raison de cette différence, et si des mesures sont nécessaires, nous les prendrons.

M. Broadbent: Compte tenu du fait que ce rapport établit assez clairement, avec graphiques à l'appui, une comparaison entre l'évolution du prix des aliments avec celle des bénéfices et celle du coût de la main-d'œuvre, il me semble qu'on peut à bon droit mettre le cabinet au défi de prouver que ces données sont fausses. Tous les Canadiens qui achètent de la nourriture savent bien que les prix ont augmenté.

#### • (1427)

Le ministre convoquerait-il à Ottawa les chefs des grandes compagnies de produits alimentaires pour qu'ils lui donnent leurs chiffres et expliquent ces bénéfices excessifs? Puis, s'il est convaincu de ce qui se passe, prendra-t-il des mesures pour ordonner une baisse des prix afin de mettre fin à cette exploitation éhontée des consommateurs?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je rencontre régulièrement les chefs de l'industrie alimentaire et autres industries de consommation. En fait, cette semaine, j'ai rencontré le directeur du conseil canadien des détaillants.

La suggestion du député est excellente. Je me ferai un plaisir de communiquer avec eux et de leur demander d'expliquer quelques-uns de ces chiffres.

## [Français]

# L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA POSSIBILITÉ DE DÉCLARER L'OUTAOUAIS ZONE DÉSIGNÉE— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale. A une question qui lui était adressée le 14 décembre 1977 par un de mes collègues sur la possibilité de reconnaître la région de l'Outaouais québécois comme «zone désignée», le ministre avait alors répondu:

Nous avons considéré la possibilité d'une intervention qui est actuellement à l'étude, et j'espère qu'au cours des prochaines semaines, sinon des prochains mois, nous serons en mesure d'annoncer une décision.

Étant donné que cette réponse a été donnée ici même à la Chambre il y a bientôt un an, le ministre peut-il dire ce qui est advenu de l'étude qu'il a demandée à ses fonctionnaires? De plus, à quel moment entend-il rendre sa décision finale promise depuis déjà longtemps?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, en effet, nous avons depuis déjà plusieurs mois étudié cette situation de l'économie de la région de l'Outaouais. Une partie de cette région, comme on le sait, est déjà désignée et a déjà bénéficié des programmes de notre ministère, soit ceux de la loi d'aide à l'industrie directe et de l'aide conjointe des deux paliers de gouvernement. Nous avons au cours des derniers mois révisé ces programmes. Nous avons étudié ce qui a trait à la désignation de cette région et ce que cela pourrait lui apporter de concret et également d'autres options soit celles d'actions conjointes avec le gouvernement provincial, mais également avec d'autres leviers de gouvernement ou d'autres ministères à Ottawa. J'ai reçu il y a quelques jours à peine un rapport sur le progrès de ces négociations, et j'espère toujours que la meilleure décision